HISTOIRE

	La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne
Thème	La France de la Révolution française à la V ^e République : l'affirmation démocratique
Thème	La France et la construction européenne depuis 1950

Généralités

• <u>Deux temporalités</u>: La France vue sous l'angle du <u>temps long</u> (depuis la Révolution française) et du <u>temps plus court</u> depuis son inscription dans le projet de construction européenne (depuis les années 1950).

- Une histoire <u>institutionnelle et politique</u> mettant l'accent sur :
 - L'affirmation démocratique depuis la Révolution française et l'ancrage républicain.
 - La construction européenne : un projet politique et post-nationaliste après deux guerres mondiales.

La France de la Révolution française à la V^e République : l'affirmation démocratique.

- Établissement durable de la **République** et de la **démocratie** : le fruit d'une longue histoire.
 - Distinguer République et démocratie.
 - Tout au long de la période, les Républicains ne sont ni les mêmes hommes, ni ne représentent les mêmes idées.
- La République de 1870 n'était pas une évidence. <u>Régime provisoire</u>., majorité de monarchistes à la chambre. Obstination du comte de Chambord pour le drapeau blanc.

- lien : les emblèmes de la République : le bonnet phrygien, Marianne, la devise de la République « liberté, égalité, fraternité »)
 - Les emblèmes : le drapeau, la marseillaise, le 14 juillet.
 - L'image du président : le portrait présidentiel
 - La républicanisation de l'espace : décor républicain, statuaire publique...
 - Le Panthéon : lieu de « culte républicain »

Source : Bernard Richard, les emblèmes de la République, CNRS Éditions, 2012.

Les étapes autour de la quête d'un régime politique stable

Une république qui (re)naît de circonstances exceptionnelles en 1792, 1848, 1870 et 1944.

1) 1789-1804 : la rupture révolutionnaire

- La République 1792 « fraternelle et fratricide » (M. Biard) se caractérise par une constitution, une nouvelle organisation administrative du pays, le *Code civil et* l'abolition des privilèges (nuit du 4 août).
- Le Consulat (1799-1804) : une République de plus en plus monarchique qui débouche sur le Premier Empire.

2) La restauration (1815-1848)

- Restauration des Bourbons :1814 : Charte octroyée mais on note :
- La continuité avec l'Ancien Régime (Louis XVIII et Charles X)
- La souveraineté du roi (et non de la nation)
- Le roi a la totalité du pouvoir exécutif et une grande partie du législatif
- DRAPEAU BLANC revient
- Des *droits concédés* issus de la Révolution sont maintenus : Français « égaux devant la loi », égalité fiscale, égale admissibilité aux emplois publics, liberté de conscience et droit de propriété (non remise en cause de la vente des biens nationaux), l'oubli des positions politiques prises par le passé (article 11).
- Existence d'une pratique parlementaire même si le suffrage est censitaire et très restreint : 1815 : on parle de chambre introuvable (car ultraroyaliste)
- <u>Rupture</u> : Echec de la restauration : journée de juillet 1830 suite à la tentative réactionnaire de Charles X) : sacre, milliard des émigrés, répression du sacrilège...

Deux Rois

Louis XVIII



Charles X



3) Monarchie de juillet Louis Philippe (1830-1848)

■ - Continue d'appliquer la Charte de 1814, en l'aménageant :

■ DRAPEAU TRICOLORE de retour

- Suffrage censitaire élargi, abaissement du cens de 300 à 200 francs
- Partage pouvoir législatif entre le Roi et les Assemblées; députés peuvent interpeller le gouvernement.
- Le catholicisme n'est plus religion d'Etat.
- Rôle de la garde nationale comme garante des institutions.
- Souveraineté de la nation.
- Mais la question sociale est un problème pour le régime : révolte des canuts en 1831
- Rupture: nouvelle Révolution 1848 Février marque l'alliance entre la bourgeoisie et la classe populaire. Le 22 février, la garde nationale ne prend pas parti

4) La Deuxième République 1848-1852

Constitution de novembre 1848 :

République indivisible (1792); souveraineté nationale; Constitution garantit les droits.

Liberté égalité fraternité (devise)

- SU masculin . Abolition de l'esclavage dans les colonies.
- Une République démocratique et sociale.
- Deux pouvoirs forts : président et Assemblée (une chambre)
- Mais répression des journées de juin 1848 suite à la fermeture des ateliers nationaux et diminution du suffrage universel en 1850 (résidence) : il faut avoir vécu trois ans dans un domicile dans la commune ou le canton pour être inscrit sur les listes. Il faut payer un loyer. 1 tiers des électeurs voit leur droit retiré.
- Rupture : Coup d'Etat du prince-président 1851 Louis-Napoléon Bonaparte

Convoi, service et enterrement du suffrage universel



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

5) Le Second Empire : Napoléon III (1852-1870)

- ■NI ANCIEN REGIME, NI REVOLUTION, NI MONARCHIE CENSITAIRE: L'EMPIRE.
- Retour à l'hérédité du pouvoir (Napoléon III)
- Absence de séparation des pouvoirs.
- Attachement aux principes de 1789, et souveraineté populaire : Importance du vote (plébiscite) et de l'approbation populaire = CESARISME DEMOCRATIQUE
- Affaiblissement du pouvoir législatif.
- Entreprise de modernisation du pays (Haussmann).
- Vers **libéralisation du régime** dans les années 1860 (droit de grève 1864).
- Rupture 1870 : guerre franco-prussienne entraîne la chute du Régime

6) La troisième République (1870-1940)

- La République a une majorité monarchiste, mais le comte de Chambord s'obstine sur la question du drapeau blanc et orléanistes et légitimistes n'arrivent pas à se mettre d'accord
- Commune de Paris réprimée dans le sang en 1871
- 1875 : lois constitutionnelles : les symboles : Liberté Egalité Fraternité (lien EMC)
- **■** Drapeau tricolore
- Marianne
- 14 juillet
- Un long mandat (7 ans) pour le président de la République, élu par les deux chambres.
- Les deux assemblées (chambre des députés et Sénat) l'emportent sur le pouvoir exécutif dans la pratique institutionnelle crise du 16 mai 1877. Echec du renforcement du pouvoir exécutif.
- Une République libérale qui rassure la France conservatrice des années 1870 :
- Lois relatives aux libertés individuelles et collectives (presse en 1881; syndicats 1884)
- Lois sur l'école (1881, 1882)
- Loi sur la liberté d'association (1901)
- Loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905)
- Accords de Matignon et Lois sociales (juin 1936)
- Mais cette République :
- Affronte des **crises graves** : Boulanger , Affaire de Panama, Affaire Dreyfus, Première Guerre mondiale, 6 février 1934
- Rupture : C'est la Deuxième Guerre mondiale qui emporte le régime en juillet 1940.

7) L'Etat français le régime de Vichy (1940-1944)

- ■Abrogation des lois de 1875. « Travail famille, patrie »
- ■DICTATURE du maréchal Pétain
- ■Cumul des pouvoirs exécutif et législatif
- ■- Guerre
- -Collaboration d'Etat avec l'Allemagne nazie.
- -Racisme et antisémitisme (rafle du Vel d'hiv).
- ■Mais existence d'une Résistance (intérieure et extérieure).
- ■La France libre, dépositaire de la République.

 Programme du CNR

8) La IVème République (1946-1958)

- 1944 : retour de la République
- Constitution du 27 octobre 1946

Liberté Egalité Fraternité

- Les principes républicains sont portés par la Résistance.
- 1^{er} rôle attribué à l'Assemblée nationale élue au SU. Ministres responsables devant elle seule. Le Parlement élit le président de la République (SU indirect) contre l'avis de De Gaulle qui quitte le pouvoir.
- Faiblesse du président du Conseil accrue par la pratique institutionnelle.
- - Une République sociale : l'œuvre sociale de la République amorcée sous la IIIe République est poursuivie après 1945
- -Droit de vote des femmes (1944) : <u>SU</u>
- Pacte social : création de la sécurité sociale (1945) ETAT-providence.
- Reconstruction et modernisation de la France.
- Reconnaissance de la citoyenneté française aux habitants des DOM et TOM
- Ouverture sur l'Europe (années 50) deuxième thème d'histoire
- Mais rupture : la République Doit affronter la décolonisation : le conflit de la **guerre d'Algérie**. Ce conflit emporte la IVe République.

9) La Vème République (1958-?)

- Renforcement du pouvoir exécutif; président élu par collège électoral puis au <u>SU direct</u> à partir de 1962 = le pouvoir exécutif ne tient plus son existence du Parlement. Rôle DE DE GAULLE
- L'Assemblée nationale n'est plus la clé de voute des institutions (importance du Président de la République + pratique du référendum).
- 2000: quinquennat.
- Poursuite de la modernisation de la France mais confrontée à la crise économique et à la mondialisation (fracture sociale et économique, montée des inégalités)
- Processus d'intégration européenne des années 90. (lien avec autre sujet)

■ Un régime qui survit à de nombreuses crises

- Mai 1968
- Crise économique et sociale depuis les années 70.
- Crise de confiance dans le politique.
- Terrorisme depuis une trentaine d'années
- Un régime source de débats (sur les équilibres entre les pouvoirs) même si, en France, la République incarne la démocratie.